



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

Président de l'Agglomération Cannes Lérins
Vice-Président du Département
des Alpes-Maritimes

Cannes, le 30 JUL. 2021

Monsieur Raymond GRINNEISER
Président ADNA
180 Allée du Roure
06370 MOUANS SARTOUX

Ref : PCM/FMO/2021/D 3036
Dossier suivi par : Philippe CARASSOU-MAILLAN
Objet : Aéroport Cannes-Mandelieu

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le courrier du 14 juin 2021 que vous avez adressé à Monsieur le Préfet concernant l'utilisation de la piste 04/22 de l'aéroport et les problèmes de sécurité et de nuisances qui découlent de la faible hauteur des survols au-dessus des lieux habités de Cannes-La Bocca.

Vous évoquez également la présence dangereuse d'hélicoptères survolant à très basse altitude, le secteur de la Roubine, au mépris du décret n°2010-1226 du 20 octobre 2010 portant limitation du trafic des hélicoptères dans les zones à forte densité de population et du point de report HE situé en bord de mer.

Vous reprenez ainsi les constats que j'ai pu faire et vous vous inscrivez dans les actions engagées par la CACPL auprès des autorités compétentes pour que cette situation cesse.

Dans cet objectif commun, afin de disposer d'informations précises et objectives concernant le survol de Cannes La Bocca, j'ai demandé à Monsieur TEDESCO, ingénieur à la Direction de la sécurité de l'aviation civile, de nous transmettre un état sur plusieurs semaines des mouvements (atterrissage et décollage vers Cannes-La Bocca) sur la piste 04/22.

Par ailleurs, la communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins a programmé cet été, pendant une semaine, une campagne de relevés de bruit pour les avions et hélicoptères au-dessus de Cannes-La Bocca et de Mougins, afin de venir compléter les données enregistrées au début de cette année.

En effet, nous avons réalisé, avec l'aide d'un bureau d'études externe, des mesures sur quatre sites situés sur les communes de Cannes et de Mougins, du 26 janvier au 1^{er} février 2021, pour appréhender les nuisances sonores et le trafic aérien.

Ces différents éléments, qui vous seront communiqués, nous permettront ensuite de saisir la direction de l'aéroport afin de faire évoluer les pratiques des écoles de pilotage et des hélicoptères pour plus de sécurité et moins de nuisances pour les riverains.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Président,

David LISNARD